



Paris , le 3 mars 2020

## **Assurances 24h Orange : plus de 600 000 clients ont déjà fait confiance à BNP Paribas Cardif et Orange pour assurer leur mobile**

En juillet 2018, BNP Paribas Cardif et Orange signaient un partenariat majeur en France pour proposer une nouvelle offre d'assurance pour couvrir les appareils mobiles. En l'espace d'un an et demi, plus de 600 000 clients d'Orange ont souscrit à l'offre Assurances 24h Orange pour protéger leur smartphone, leur tablette ou leurs objets connectés. L'objectif des deux partenaires est d'enrichir l'offre de téléphonie en proposant aux clients Orange une assurance leur garantissant la continuité d'utilisation de leur téléphone.

### **Une offre simple pour une couverture adaptée aux besoins des clients**

Les mobiles occupent désormais une place importante dans le quotidien des consommateurs : les trois quarts de la population française possèdent un smartphone, les connexions à Internet via mobile dépassent celles effectuées depuis un ordinateur, et un quart des achats en ligne se font depuis un smartphone ou une tablette<sup>1</sup>. La valeur moyenne d'un smartphone s'élève à 326 euros et 90% d'entre eux sont achetés neufs<sup>1</sup>. Pour répondre aux besoins des clients d'une continuité de services en protégeant leurs mobiles et en se prémunissant contre les risques de la vie quotidienne, Orange et BNP Paribas Cardif ont lancé en août 2018 une offre simple et adaptée à leur mode de vie.

- **Simplicité** en assurant les téléphones de la ligne mobile permettant, lors d'un changement de mobile, de continuer la couverture d'assurance automatiquement sans déclaration préalable.
- **Complète et modulable**, en protégeant les particuliers et les professionnels contre les risques de casse (y compris par maladresse et la négligence) et de vol de leurs smartphones et tablettes utilisés sur leur ligne Orange.
- **Innovante**, cette offre est la première sur le marché qui propose systématiquement un échange avant même le diagnostic visuel de l'appareil. Ainsi, en cas de sinistre accepté, un échange de l'appareil en 24h est garanti.
- **Economiquement Responsable** avec une chaîne de traitement qui retraite 90% des appareils sinistrés.

### **Un parcours full digital pour une expérience client plus fluide**

Orange et BNP Paribas Cardif placent l'expérience client au cœur de leurs offres. Ainsi, l'assurance développée pour Orange est multi canal : sa souscription peut se faire dans les boutiques Orange, sur Internet (orange.fr et sosh.fr), ou encore par téléphone au 3900. Le parcours proposé est particulièrement fluide : le client bénéficie de démarches rapides au moment de la souscription du contrat et lors de la déclaration et du suivi de son sinistre. BNP Paribas Cardif et Orange, pour élaborer cette offre, ont réuni leurs compétences : innovation, expérience digitale, experts en data avec un fort enjeu de satisfaction client sur chacune des étapes de la relation client. L'utilisation de la data a permis de mieux cibler les besoins des clients en proposant 6 formules de prix en fonction de la valeur de leur mobile.

### **Un partenariat stratégique**

Ce partenariat majeur entre l'assureur et Orange s'inscrit dans le plan stratégique de BNP Paribas Cardif France qui vise à diversifier son activité et à continuer de se développer sur de nouveaux territoires. Après plusieurs partenariats dans la grande distribution ou dans les ventes d'appareils électroniques, cette collaboration donne une nouvelle dimension à l'activité affinitaire grâce à une offre où expertise et digitalisation sont clés.

« Nous sommes fiers d'accompagner Orange dans son développement sur le marché de l'assurance des appareils mobiles. Plus de 600 000 clients nous ont déjà fait confiance : ce démarrage dynamique et prometteur témoigne d'une offre de qualité, adaptée aux besoins des clients, avec un parcours multi-canal, simple et digital » déclare Fabrice Bagne, Responsable BNP Paribas Cardif France.

« Nous sommes heureux, 18 mois après le lancement de notre offre qui protège les smartphones et tablettes de nos clients contre les risques de la vie quotidienne, d'afficher ces résultats. Orange est allé chercher le savoir-faire de BNP Paribas Cardif, ainsi que son expertise en partenariat, pour répondre aux nouvelles attentes des clients. » ajoute Christian Bombrun, Directeur Produits et Services d'Orange.

### **A propos de BNP Paribas Cardif**

Leader mondial en assurance emprunteur<sup>2</sup>, BNP Paribas Cardif joue un rôle clé dans la vie quotidienne de ses clients assurés en leur proposant des produits et services qui leur permettent de réaliser leurs projets, tout en se prémunissant contre les aléas de la vie. Acteur engagé, BNP Paribas Cardif souhaite avoir un impact positif sur la société et rendre l'assurance accessible au plus grand nombre. Dans un monde profondément modifié par l'émergence de nouveaux usages et modes de vie, l'entreprise, filiale de BNP Paribas, s'appuie sur un business model unique fondé sur le partenariat. Elle co-crée ses offres avec près de 500 partenaires distributeurs dans des secteurs variés (banques et institutions financières, acteurs de l'automobile, de la grande distribution, des télécommunications, fournisseurs d'énergie...) ainsi qu'avec des Conseillers en Gestion de Patrimoine et courtiers qui en assurent la commercialisation auprès de leurs clients. Présent dans 35 pays avec des positions fortes dans trois zones (Europe, Asie et Amérique latine), auprès de 100 millions de clients, BNP Paribas Cardif est devenu un spécialiste mondial de l'assurance des personnes et un acteur majeur du financement de l'économie. Près de 10 000 collaborateurs dans le monde participent à la réalisation d'un chiffre d'affaires qui s'est élevé à 31,8 Md€ en 2018.

Retrouvez les actualités de BNP Paribas Cardif sur  [@bnpp\\_cardif](https://twitter.com/bnpp_cardif)

### **Contacts presse**

Marion Saraf – 01 41 42 70 71 – [marion.saraf@bnpparibas.com](mailto:marion.saraf@bnpparibas.com)

Valérie Oberlin – 01 41 42 78 17 – [valerie.oberlin@bnpparibas.com](mailto:valerie.oberlin@bnpparibas.com)

### **A propos d'Orange**

Orange est l'un des principaux opérateurs de télécommunications dans le monde, avec un chiffre d'affaires de 41 milliards d'euros en 2018 et 148 000 salariés au 30 septembre 2019, dont 88 000 en France. Le Groupe servait 268 millions de clients dans le monde au 30 septembre 2019, dont 209 millions de clients mobiles et 21 millions de clients haut débit fixe. Le Groupe est présent dans 26 pays. Orange est également l'un des leaders mondiaux des services de télécommunications aux entreprises multinationales sous la marque Orange Business Services. En décembre 2019, le Groupe a présenté son nouveau plan stratégique « Engage 2025 » qui, guidé par l'exemplarité sociale et environnementale, a pour but de réinventer son métier d'opérateur. Tout en accélérant sur les territoires et domaines porteurs de croissance et en plaçant la data et l'IA au cœur de son modèle d'innovation, le Groupe sera un employeur attractif et responsable, adapté aux métiers émergents.

Orange est coté sur Euronext Paris (symbole ORA) et sur le New York Stock Exchange (symbole ORAN).

Pour plus d'informations (sur le web et votre mobile) : [www.orange.com](http://www.orange.com), [www.orange-business.com](http://www.orange-business.com) ou pour nous suivre sur Twitter : [@presseorange](https://twitter.com/presseorange). Orange et tout autre produit ou service d'Orange cités dans ce communiqué sont des marques détenues par Orange ou Orange Brand Services Limited.

Contacts presse : 01 44 44 93 93

Emmanuel Gauthier ; [emmanuel2.gauthier@orange.com](mailto:emmanuel2.gauthier@orange.com)

Richard Rousseau ; [richard2.rousseau@orange.com](mailto:richard2.rousseau@orange.com)

---

<sup>1</sup> Enquête Que Choisir réalisée en février 2018 auprès de 4 242 personnes

<sup>2</sup> source : Finaccord - 2018